

En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vues et d'action à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des Congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité.

Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause ! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé Fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le clergé et à tout le peuple de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

Nous demandons à nos lecteurs et particulièrement à nos chers Tertiaires de prier pour les Congrégations menacées. Nous leur recommandons d'avoir une intention spéciale à cet effet dans la récitation de leur office de Règle ou de la couronne franciscaine. Ils ne sauraient s'intéresser à une cause plus chère à l'Eglise et plus utile au salut du monde.



Nouvelles de Rome



LA Nouvelle Encyclique sur la Démocratie. — L'acte principal du Saint-Siège durant le mois écoulé est l'encyclique, depuis longtemps attendue, de Sa Sainteté Léon XIII sur la *Démocratie chrétienne*. Ce document du Vicaire de Jésus-Christ fait la lumière sur cette question complexe et délicate. C'est l'enseignement de l'Evangile et des apôtres sur *l'action chrétienne pour procurer le bien du peuple*.

C'est en même temps la condamnation de la secte du socialisme et de ses erreurs. — Les catholiques et surtout les Tertiaires de saint François sauront s'unir sous la parole infaillible du Souverain Pontife et agir en suivant la double règle indiquée par saint Paul. (Eph., IV, 15.)

(1)
gueux
Théol
Neuvi
Pou
La
in 12.
l'ompe